

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 15,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10, à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 22 Mars 1868.

Quand un pays s'engage résolument dans la voie du progrès, toutes les prospérités lui viennent à la fois. Développement d'industrie, étendue de commerce, fécondité du sol, accroissement de population; les fortunes particulières décuplées, l'aisance, partage de toutes les classes de la société, toutes ces conquêtes, filles de la paix, augmentent le bien-être général.

Depuis quelques années déjà, la Principauté de Monaco marche à grands pas dans cette heureuse voie.

Sans nous étendre longuement sur les diverses améliorations qui ont transformé, métamorphosé ce petit et charmant pays, nous parlerons seulement aujourd'hui de l'activité qui anime le port de Monaco, cette baie pittoresque creusée par la nature entre deux promontoires au sommet desquels s'élèvent deux villes.

Cette activité est telle, qu'il y a deux ans à peine, le Gouvernement fut obligé de construire un nouveau quai de débarquement, pour faciliter les arrivages et les expéditions de marchandises, pour rendre plus aisés l'embarquement et le débarquement des voyageurs dont le nombre s'accroît chaque jour davantage.

Nous pourrions appuyer nos dires sur des chiffres officiels, mais nous épargnerons à nos lecteurs une longue et sèche nomenclature.

Qu'il nous suffise de dire que, pendant l'année 1867, le commerce d'exportation a expédié de Monaco en France un nombre relativement considérable de navires chargés de marchandises, productions du sol, oranges, citrons, huiles, etc.

Le commerce d'importation aussi acquiert, chaque jour, un grand développement.

Le port de Monaco a reçu, dans le courant de cette même année 1867, en provenance de divers ports de la Provence et du Languedoc, un grand nombre de navires de fort tonnage.

Les marchandises importées par ces bâtiments ne se rattachent pourtant qu'à une seule branche de commerce, le commerce des vins, et encore des vins ordinaires, car chacun sait que le Languedoc et la Provence n'expédient que ces sortes de vins, produits de l'Hérault, du Gard ou de l'Aude.

Or, ces liquides ne sont guère consommés à Monaco, ville de santé et de distractions, où les malades préfèrent les crus de Bordeaux, et les gens de plaisir les crus de Champagne.

Du reste, le mouvement du port ne doit pas don-

ner toute la mesure des affaires conclues par les négociants de la Principauté avec l'étranger. Beaucoup de marchandises, tant exportées qu'importées ne passent point par la voie de mer. La plupart sont expédiées par les chemins de fer qui sont un moyen de transport un peu moins économique sans doute, mais offrant plus de garanties de sécurité.

En parlant du développement du commerce dans la Principauté, nous avons voulu ne citer que les faits les moins importants pour ne pas être taxé d'exagération. Les résultats que nous donnons aujourd'hui sont d'ailleurs en progrès sur ceux de l'année 1866, et nous pouvons affirmer que le mouvement du port de Monaco, pendant les trois premiers mois de 1868, se traduit par un nombre de navires entrés et sortis bien plus considérable encore.

C'est là certes une preuve irréfutable de développement commercial, signe certain de la prospérité d'un État et de la richesse de ses habitants. La Principauté de Monaco prospère donc chaque jour, dans l'exacte mesure, dans les justes proportions qui conviennent à un petit pays; nous n'en voulons pas d'autre témoignage que celui de ces gracieux navires qui se balancent au fond du port d'Hercule.

## NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince régnant de Waldeck, actuellement à Menton, est venu jeudi dernier au Palais de Monaco rendre visite au Prince et à la Famille princière.

Vendredi dernier, dans la soirée, le quartier de Saint-Roman fut témoin d'un crime épouvantable. Le sieur Etienne Rosan, français, sous-chef de chantier du chemin de fer, homme très-honorable et estimé de tous ceux qui l'approchaient, a été mortellement frappé d'un coup de couteau qui lui a été porté par un de ses ouvriers, le nommé Jacques Verone, italien. Le coupable a pris immédiatement la fuite, en franchissant la frontière française, mais il ne saurait se soustraire longtemps aux recherches de la justice.

La victime laisse deux orphelins.

On nous signale un fait qu'à notre tour nous devons soumettre à l'attention de qui de droit.

On sait que la voie ferrée entre Nice et Monaco, lorsqu'elle ne s'enfonce pas sous les tunnels, se déroule au pied de la montagne. Des hauteurs se

détachent parfois de grosses pierres qui tombent sur la voie, et pourraient occasionner des accidents très-graves. Nous avons nous même constaté ces chutes, *de visu*, à l'entrée du tunnel de St-Laurent.

Nous n'ignorons pas que la circulation sur la voie est interdite, et que les étrangers n'ont par conséquent rien à redouter. Cependant la défense n'est pas si générale qu'elle s'étende aux employés, aux ouvriers, aux gardes appelés sur la ligne par leur service. Et bien que ces habitués connaissent le danger, et y prennent garde, ils n'en sont pas moins exposés à être lapidés à l'improviste. On n'a pas eu jusqu'ici de pareil malheur à déplorer, et il nous semble qu'on doit trouver facilement un moyen de prévenir les accidents, en empêchant désormais ces chutes de pierres qui sont quelquefois d'une grosseur redoutable.

Mercredi soir, M. Marie de Saint-Germain a fait une spirituelle causerie littéraire, dans les salons du Cercle des Etrangers. L'orateur avait pris pour thème *l'Ecole fantaisiste contemporaine*, et la *Bohème littéraire*.

La première partie de ce discours, fréquemment interrompu par d'unanimes applaudissements, traite de considérations générales sur l'école de Mürger et de Champfleury. Puis M. de Saint-Germain a esquissé d'un trait ferme les portraits des principaux écrivains issus de la Bohême. Cette dernière partie de sa conférence, l'orateur a su l'égayer par le récit de piquantes anecdotes.

Nous glisserons sur un incident regrettable qui s'est produit au début de la séance; nous insisterons d'autant moins que cet incident n'a pu réussir à troubler l'orateur; au contraire, il a contribué à son succès, en lui fournissant le sujet d'une vive improvisation.

Le bal d'enfants, qui a été donné au Casino, jeudi dernier, dans l'après-midi, a été fort brillant et fort animé. Pour donner plus d'éclat à la fête, on avait fermé les portes, clos les volets et allumé le gaz. De cette façon on pouvait se croire en pleine fête de nuit. Nous avons remarqué de charmants enfants en costumes fort coquets. Ces apprentis danseurs n'allaient pas toujours en mesure, mais ils se trémoussaient avec cette grâce turbulente, ces vivacités naïves qui sont le privilège de l'enfance.

L'orchestre a joué pour eux les airs les plus gais, les plus sémillants de son répertoire de danse.

Si nous ne nous trompons, cette matinée dansante est le premier bal d'enfants qui ait été donné au Casino de Monaco; nous espérons qu'on y reviendra, car c'est là une très-heureuse innovation.

M<sup>lle</sup> Anna Meyer, pianiste distinguée, donnait, hier samedi, un concert au Casino de Monaco, avec le concours de M<sup>lle</sup> Bosisio, cantatrice du théâtre impérial italien, de M. Oudshoorn, violoncelliste, et de M. Hasselmanns, harpiste. Nous rendrons compte de cette brillante soirée musicale.

A propos de l'*Hamlet*, le nouvel opéra de M. Ambroise Thomas, M. de Gasperini, dans le *Figaro*, raconte ses impressions sur une ouverture d'*Hamlet* d'Emmanuel Bach, qu'il a entendue à Monaco :

« Un mot bien vrai a été dit à propos de l'*Hamlet* de M. Ambroise Thomas : « pour toucher à de certains sujets, il faut de toute nécessité avoir du génie. M. Ambroise Thomas n'avait à son service qu'un immense talent. »

« J'ai entendu, il y a quelques mois, une ouverture d'*Hamlet* écrite par un homme qui certes n'a pas le talent du compositeur français, mais qu'a visiblement touché une étincelle de génie.

« Mes lecteurs ne connaissent probablement pas plus Emmanuel Bach — un moderne — que je ne le connaissais, avant d'entendre son ouverture. Un jour — la scène se passe à Monaco — M. Lucas, le chef d'orchestre du Casino, un chercheur, un artiste véritable, me demanda si j'avais entendu quoi que ce fût d'un certain Bach n'ayant d'autre affinité que celle du nom avec le chef de la grande famille, et dont certaines œuvres lui avaient été recommandées par des musiciens de son orchestre.

« Laissez-moi vous dire en passant que l'orchestre de Monaco est un des meilleurs que j'aie entendus.

« Sur ma réponse négative et séance tenante, M. Lucas fit exécuter l'ouverture d'*Hamlet*.

« C'est une grande page. Très-évidemment, Emmanuel Bach, quelle que soit son origine, est un musicien et un penseur. Il a étudié Shakespeare et il l'a compris. Son *Hamlet* est plus moderne que celui du poète anglais, et l'on sent dans cette ouverture tressaillir les inquiétudes d'un siècle qui a vu naître René et Werther; mais les terreurs du héros Shakespearien, ses volte-faces, ses incertitudes, sa confiance juvénile dans la justice divine, dans sa propre force, Bach a vu tout cela comme Shakespeare l'avait vu lui-même.

« La passion, la foi, la chaleur débordent dans cette composition due évidemment à un homme jeune et convaincu. J'espère bien que M. Pasdeloup nous la fera entendre quelque jour. »

Après la lecture de ces lignes, on comprendra que nous ayons souvent répété que l'orchestre de Monaco initie le public aux chefs-d'œuvre inconnus de l'école allemande. Nous sommes heureux d'avoir, pour appuyer notre dire, l'opinion d'un critique musical aussi distingué que M. de Gasperini.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Dans une séance tenue cette semaine, le conseil municipal a décidé que la rue du Canal, longeant le Casino, prendra à l'avenir le nom de rue Halévy, en mémoire du célèbre compositeur mort à Nice.

Nous applaudissons chaleureusement à cette décision de notre édilité; et nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que le nom de l'auteur de la *Juive* et de *Charles VI* va illustrer la rue qui longe la villa où s'est éteint ce maestro inspiré, car pendant cinq ans nous avons réclamé cet hommage à sa mémoire.

Voici à présent la *Rue du Roi de Bavière*. C'est très-bien!

Pourquoi le nom de l'Empereur de Russie ne serait-il pas donné à la rue nouvellement ouverte entre la rue Saint-Etienne et l'Avenue du Prince Impérial? Comme sa mère, le Czar Alexandre II est un bienfaiteur de Nice.

Pourquoi le nom de *Square des deux Empereurs* ne serait-il pas l'apanage du square en construction devant le Grand Hôtel, pour rappeler l'entrevue de Napoléon III et Alexandre II, en octobre 1864?

Tout ce qui porte avec lui un titre à la reconnaissance publique, ou de gloire pour les fastes de Nice, doit être perpétué. C'est ainsi qu'une cité s'honore.

Ce ne sont ni les noms ni les souvenirs qui manquent; mais il faut en même temps appliquer des réformes en faisant disparaître toutes ces appellations étranges ou ridicules infligées anciennement ou depuis peu à des voies forcées de subir des noms qui n'auraient jamais dû sortir des limbes de l'obscurité.

Quatre fois depuis le commencement de ce mois, le courrier de Paris a subi des retards qui ont, dit-on, pour cause, deux au moins, des avaries au bureau-poste ambulante.

Nous n'avons pas besoin de signaler autrement, à l'administration supérieure des postes, tous les inconvénients qui résultent de la fréquence de ces accidents. Nous insisterions davantage sur les mesures à prendre pour y obvier, si nous ne croyions savoir que les Compagnies de chemins de fer sont en instance auprès de M. le directeur général pour obtenir la réforme de ces bureaux ambulants, dont le type défectueux, sous le rapport du volume, n'est plus en harmonie avec les grandes vitesses des trains express, et de plus fatigue excessivement la voie.

Tout porte à espérer que M. Vandal donnera prompt satisfaction à cette réclamation.

Une grande dame, M<sup>me</sup> de Skariatine, qui ne se contente pas des lauriers recueillis aux Académies de peinture de Rome et de St-Petersbourg, et qui manie la plume presque à l'égal du pinceau, faisait représenter, mercredi dernier, deux pièces par la troupe de M. Avetto.

La soirée avait donc un attrait tout piquant de curiosité justifiée. La colonie russe, en grande toilette, garnissait les loges.

L'un des deux ouvrages, *Satire et Pari*, avait déjà par deux fois affronté avec succès les feux de la rampe, devant un public choisi dans le monde cosmopolite.

L'autre, le *Faune* — imbroglie comique, où se dévoile un esprit allumé au soleil de Naples, et imprégné de la gaité française, sortait tout fraîchement d'un portefeuille qui paraît s'enrichir promptement, l'auteur ayant la verve facile, beaucoup de ressources d'imagination, et la main légère pour tourner avec grâce et lestement le couplet.

La mise en scène ne laissait rien à désirer, les costumes étaient somptueux. L'interprétation a été aussi convenable qu'on peut l'exiger avec des éléments insuffisants. Les artistes à traînes ont reçu

de merveilleux bouquets ornés de superbes faveurs, et des applaudissements qui retournaient de droit à l'auteur présent à son triomphe.

Hier samedi, la *Grande Duchesse de Gerolstein*, qui a fait, comme on dit, courir tout Paris, et dont les succès dans les plus grandes villes de la province ne se comptent plus, a été représentée pour la première fois au Théâtre-Français de Nice.

Espérons que l'œuvre désopilante du maestro Offenbach, en provoquant la curiosité, sera fructueuse pour la direction qui s'efforce de satisfaire tous les goûts, par la variété de ses spectacles.

Nous lisons dans le *Courrier de Marseille* :

La troupe de gitanos hongrois, qui avait établi son campement à Aix, aux aires de Saint-Roch, a excité, il y a deux dimanches, la curiosité des habitants du quartier, par une fête que s'est donnée cette tribu nomade, à l'occasion de la naissance d'un enfant. Il y a eu banquet où sept ou huit dindons provençaux ont défrayé le robuste appétit de ces gosiers madgyares; des danses pittoresques ont eu lieu autour de grands feux allumés sous les tentes, au son des chants nationaux qui rappelaient la patrie absente et les bords du Danube. C'était un spectacle curieux de voir ces femmes en haillons, aux pieds nus, aux chevelures flottantes émaillées de pièces de monnaie, ces hommes aux grandes bottes, aux cheveux non moins mal peignés, aux vestes à grands boutons métalliques, tourner en gambadant autour des foyers flamboyants qui éclairaient cette scène, ayant pour cadre des vieilles sordides ou de jeunes enfants des deux sexes accroupis, contemplant ce tableau et fumant gravement leur longue pipe, et en aspirant des bouffées de tabac qui estompaient l'atmosphère de cette Cour-des-Miracles.

#### GERBE PARISIENNE.

En temps de carême le chroniqueur se recueille; il songe à l'avenir, il songe que le mur de la vie privée ne doit pas avoir d'oreilles, quoiqu'en dise le proverbe, et il sert à ses lecteurs des articles maigres, essayant de les accommoder au sel attique, car il faut que toujours la sauce fasse passer le poisson, encore un proverbe.

N'allez pas croire pourtant que Paris s'ennuie beaucoup plus qu'en carnaval; chaque saison a ses plaisirs, et nous allons au concert en quittant le bal. Les journalistes eux-mêmes donnent des fêtes, et des fêtes aussi brillantes que celles des princes de la finance.

Ainsi M. Arthur Levysou, rédacteur de la *Gazette de Cologne*, offrait, dimanche, à ses amis une soirée musicale où l'on a entendu l'élite des artistes cosmopolites. Dans cette soirée on a remarqué une jeune dame suédoise, écrivain distingué, M<sup>me</sup> Straube, qui vient d'être reçue membre de la Société des gens de lettres de Paris.

Quelques nouvelles artistiques et littéraires empruntées à *Paris-caprice* :

Il y a une vieille farce de carnaval qui, de temps immémorial, se reproduit chaque année, aux jours gras, dans les quatre-vingt-neuf départements. Un mari va au bal masqué sans sa femme. Il y est bientôt accosté par un mystérieux domino. Après la résistance de rigneur, le mari en bonne fortune entraîne sa conquête dans un cabinet particulier, où

il déploie une foule de séductions gastronomiques et autres. Il finit par triompher, mais la dame met à sa défaite une condition, c'est qu'elle gardera son masque. Quand le séducteur n'a plus rien à désirer, il obtient que le gentil domino se démasque, et le mari penaud reconnaît qui?... sa propre moitié.

Lorsqu'on m'a raconté, pour la première fois, cette anecdote rabelaisienne, j'étais loin de me douter que je la verrais un jour sur les augustes planches de la Comédie-Française. Entendons-nous pourtant. MM. Albéric second et Jules Blerzy ont su, dans *Un baiser anonyme*, sauver toutes les convenances. Ils les ont même sauvées à ce point, qu'ils ont laissé de côté la scène capitale de ce drame carnavalesque, qui n'a guère qu'une scène.

Notre ami M. Louis Dépret vient de publier chez Michel Lévy un volume de nouvelles sous ce titre : *Le mot de l'énigme*. Nous ne ferons pas à l'auteur, la banale réclame qu'on ne refuse à personne. Nous dirons donc tout de suite qu'à notre avis aucune des huit ou dix nouvelles qui composent son volume n'est sans défaut. Toutes sont attrayantes; toutes portent l'empreinte d'un talent véritable d'observateur et d'écrivain; une surtout, *le Fusillé*, est bien près d'atteindre la perfection. Eh bien, cependant, je crois que M. Dépret fera bien de modifier son genre. La nouvelle n'est pas son affaire; le cadre en est trop petit pour la nature de son talent, et fait dégénérer en défauts ses principales qualités. Qu'il fasse du roman; là, du moins, il aura ses coudées franches et pourra tout à son aise donner carrière à ses facultés d'analyse, tandis que ces mêmes facultés, mises en œuvre dans la nouvelle, ne servent qu'à l'alourdir. Ce qui faut à la nouvelle, c'est de l'action, de l'action, et rien que de l'action. Mais cela demanderait de plus longs développements, et je n'en ai pas le loisir. Je veux seulement constater le vrai plaisir que m'a donné la lecture de ce volume, puisqu'il m'a fait souhaiter que l'auteur nous mit bientôt à même de le juger dans une œuvre de plus longue haleine.

*Les physionomies parisiennes* ne sont pas un titre ni un thème bien neufs; mais c'est là un sujet d'études qui se renouvelle tous les dix ans. M. Lechevalier, éditeur, a eu l'idée de publier les portraits des divers types du monde parisien, petits crévés, journalistes, restaurateurs, acteurs, artistes, professeurs, boursiers, modistes, etc. Ces croquis sont dus à la plume des meilleurs écrivains.

Le comte Anatole de Ségur vient de publier un poème sur Sainte Cécile. Ce livre a valu à l'auteur la lettre suivante, de Mgr Dupanloup :

« Monsieur le Comte,

« J'ai reçu, ce matin même, ce que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai eu le malheur d'ouvrir immédiatement ce volume, et la pente a été si forte que, malgré l'abîme de travail où je suis et le cri de mes devoirs négligés, charmé, entraîné, j'ai été jusqu'au bout.

Vous n'avez jamais rien fait de plus noble, de plus grand, de plus pur ! Il y a là des scènes admirables, des vers de la plus parfaite beauté, l'élevation, l'héroïsme des sentiments et des pensées, la vivacité saisissante des dialogues, une lumière, une flamme qu'on n'avait pas revues depuis *Polyeucte*. Certes je ne dis pas que vous soyez aussi grand que Corneille, mais certainement votre *Cécile* et *Valérien* sont à l'égal de *Pauline* et de *Polyeucte*. La gloire en est sans doute avant tout au christianisme qui a porté si haut les âmes et révélé un type d'honneur et d'amour véritablement céleste; mais c'est beaucoup pour le poète que d'avoir senti dans sa vérité vraie et rendre sans l'altérer un tel sujet.

Voilà ce qui dans votre poème m'a saisi, pénétré,

ravi.

J'ai deux cents lettres sur mon bureau, et jusqu'à la fin de cette journée, vous m'aurez fait manquer à tout ce que dois, ou plutôt ce que mon âme doit à la vôtre passe avant tout, et c'est à vous que j'écris.

Veuillez agréer tous mes bien dévoués et religieux hommages.

FÉLIX,  
Evêque d'Orléans.

Le printemps paraît vouloir faire sa rentrée à Paris, au jour fixé par l'almanach.

Jeudi par un beau soleil, les promeneurs des Champs-Élysées se montraient avec étonnement de précoces papillons blancs, frais éclos de leurs chrysalides, qui voltigeaient au-dessus des tapis verts et massifs de ces bosquets.

Les enfants trouvent parfois des mots qui font réfléchir les hommes :

— Papa, disait l'autre jour un charmant bébé de six ans, irons-nous au bal d'enfants de la mi-carême ?

— Non, mon petit ami, nous irons l'an prochain.

— Et pourquoi pas cette année ?

— Parce que, cette année, ta mère est morte ; nous sommes en deuil.

— Alors, reprend l'enfant, l'an prochain, nous ne serons plus en deuil.

— Non, mon ami.

— Et continua l'enfant, poursuivant son idée avec une implacable logique, l'an prochain, maman ne sera donc plus morte ?

VARIÉTÉS.

Les nombreux cas de rage qui se sont produits depuis quelques temps ont vivement ému le monde médical. Un des organes de la profession, la *Tribune*, réclame l'adoption de mesures sévères pour diminuer les ravages de ce mal effroyable qui a déjoué jusqu'à présent tous les efforts de la science. « Ce n'est point assez des mesures de police, dit ce journal, il faut l'intervention du pouvoir judiciaire. Tout cas de rage, chez l'homme, devrait être l'occasion d'une action directe du ministère public, poursuivant pour cause d'homicide par imprudence, sans préjudice de l'action civile. »

La *Tribune* fait cette curieuse remarque que la plupart des cas de rage humaine sont occasionnés par la morsure de chiens inutiles ou d'agrément. Or, ce n'est ni un homme, ni dix, ni vingt qui, en France seulement, meurent actuellement de la rage. Il est constaté que plus de 48 individus périssent en moyenne, chaque année, au milieu des douleurs de cet épouvantable supplice. La *Tribune médicale* ajoute :

« Remarquez que rien ne vous avertit sûrement qu'un chien est enragé. On a dit que le chien enragé ne remuait pas la queue : c'est une erreur ; qu'il ne buvait pas : autre erreur ; qu'il avait un cri particulier, moitié aboiement, moitié hurlement : erreur encore. Un vétérinaire très-instruit, M. Mathieu, de Sèvres, m'a affirmé qu'il reconnaît un chien enragé rien qu'à le voir courir ; je n'y contredis aucunement, mais c'est une aptitude toute personnelle.

« Remarquez aussi que, dans les premiers temps de la maladie, le chien enragé est triste et doux, enclin à caresser et à se faire caresser, et qu'il est alors particulièrement dangereux, parce qu'on ne se défie pas de lui et qu'il mord sans mauvaise intention, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme les enfants qui font leurs dents serrent le doigt qu'on leur met dans la bouche.

« J'ai dit que la justice avait le droit, j'aurais pu dire le devoir d'intervenir. Il en est de même du législateur. L'impôt sur les chiens est trop faible. Je m'explique : on peut ne pas l'élever sur les chiens utiles ; mais, quant aux chiens inutiles, aux chiens sans profession, aux chiens de luxe ou d'agrément, on peut le quintupler sans inconvénient, et, au contraire, avec tout avantage pour l'hygiène et pour l'économie publiques (les dépenses pour l'entretien des chiens en France sont évaluées à 80 millions par an).

« L'effet de l'élevation de l'impôt est infaillible. On peut en juger par ce qui s'est passé dans le grand-duché de Bade. La taxe des chiens étant de 6 francs, le nombre des chiens s'y élevait à 26,000 en 1852; la taxe ayant été réduite de moitié en 1853, la population

canine s'éleva à 45,000; enfin, la taxe ayant été portée à 8 fr. 60 c., le nombre des chiens retomba à 26,000. Elever l'impôt, c'est diminuer les chances de transmission de la rage à l'homme, de deux manières : en diminuant le nombre des chiens et en leur donnant plus de prix aux yeux de leurs maîtres qui, pour ce motif et aussi pour les peines personnelles et pécuniaires qu'ils encourraient en cas de malheur, les surveilleraient avec plus de soin. L'impôt sur les chiens n'est pas une question de finance : c'est une question d'hygiène publique. » (*Journal de Nice*.)

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 Mars 1868.

NICE. b. *Napoléon III*, français, c. Cligny, m. d.  
 ID. b. *L'Assomption*, id. c. Palmaro, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.  
 ID. id. id. id. id. sur lest  
 ID. b. v. *Galioncello*, id. c. Raddio, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Augustine*, id. c. Rossi, sable  
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
 NICE. b. *Belle Poule*, id. c. Darezzo, m. d.  
 ID. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.  
 ID. b. *Ames du Purgatoire*, id. c. Barral, id.  
 MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts v.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Louis*, id. c. Jaume, sable  
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.  
 ID. b. *Trois frères*, français, c. Forconi, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, sable  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *L'Élan*, id. c. Ricord, id.  
 NICE. b. *Vintimille*, italien, c. Pisan, m. d.  
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
 ID. id. id. id. id. id.  
 GOLFE JUAN. b. *L'Assomption*, français, c. Isoard, sable  
 ID. b. *Eceline*, id. c. Orengo, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.  
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.

Départs du 14 au 20 Mars 1868.

FINALE. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, sur lest  
 NICE. b. v. *Palmaria*, français c. Questa, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 MENTON. b. *L'Annexion*, italien, c. Vassal, bois  
 ANTIBES. b. *Cinq sœurs*, français, c. Olivieri, sur lest  
 MENTON. b. *L'Union*, id. c. Bonfort, id.  
 ID. b. *Napoléon III*, id. c. Cligny, m. d.  
 ID. b. *Assomption*, id. c. Palmaro, id.  
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, sur lest  
 ID. b. v. *Galioncello*, id. c. Raddio, id.  
 ID. b. *Marie*, id. c. Constantin, id.  
 GOLFE JUAN. b. *deux sœurs* id. c. Massa, id.  
 ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.  
 ANTIBES. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, id.  
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.  
 ID. b. *Belle poule*, id. c. Darezzo, id.  
 ID. b. *Ames du purgatoire* id. c. Barral, id.  
 MENTON. b. *St-Dominique*, id. c. Carezzo, vin  
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, f. vides  
 GOLFE JUAN. b. *St-Louis*, id. c. Jaume, sur lest  
 ID. b. *Jeune Louise* id. c. Barralis, id.  
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
 MARSEILLE. b. *N.-D. des Miséricordes*, italien, c. Marcenaro, sur lest  
 CETTE. b. g. *Elvire*, français, c. Palmaro, fûts vides  
 VINTIMILLE. b. *St-Jean*, italien, c. Sibono, m. d.  
 NICE. b. *Trois frères*, français, c. Forconi, sur lest  
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
 VINTIMILLE. b. *Vintimille*, italien, c. Pisan, m. d.  
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest  
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, français, c. Castillon, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *L'Élan*, id. c. Ricord, id.  
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.

Bulletin météorologique du 14 au 20 mars 1868.

DATES.	Baromètre réduit à 0	Minimum de température	Maximum de température	Température à 9 h. du m. au nord et à l'ombre	Humidité relative	Etat du ciel
14 mars	768 80	7 »	18 1	13 6	62	serain
15 —	763 58	10 5	15 3	14 »	62	nuageux
16 —	764 95	8 »	16 2	12 9	61	serain
17 —	767 69	7 8	15 »	13 3	59	nuageux
18 —	757 79	10 5	12 »	11 5	74	couvert
19 —	754 90	6 5	11 8	9 2	73	id.
20 —	758 76	6 »	14 6	11 1	56	nuageux

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Paraissant à Paris tous les Dimanches, par n° de 8 pages, du format de l'Illustration avec gravures dans le texte

QUATRE ÉDITIONS.

1<sup>re</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, 1 an 14 fr.

2<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par mois: 1 an 17 fr.

3<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 2 gravures à l'aquarelle par mois: 1 an 20 fr.

4<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par semaine: 1 an 25 fr.

On peut également joindre les *Patrons illustrés* à son abonnement (mais on ne peut pas s'abonner aux patrons séparément). Prix: 4 fr. en plus par an, soit 1 fr. par trimestre.

Depuis le mois de novembre, *La Mode Illustrée*, sans augmenter son prix, DOUBLE le nombre de ses feuilles de patrons; les abonnés recevront par conséquent deux planches de patrons par mois, chaque planche contenant 20 à 25 patrons, c'est-à-dire 500 objets de toilette par an.

L'ÉCHO DE MARSEILLE, Journal littéraire, artistique, théâtral, industriel et commercial, paraissant tous les Samedis. — Rédacteur en Chef: HORACE BERTIN

Prix d'Abonnement: Marseille: Un An, 10 francs. Départements: — 12 francs.

On s'abonne quai de Rive-Neuve, 3, à Marseille.

LA CHASSE ILLUSTRÉE, Journal Hebdomadaire des plaisirs de la Ferme et du Château, publié sous la direction de M. BÉNÉDICT DE RÉVOIL et illustré par les Artistes les plus distingués.

Prix de l'abonnement pour Paris et les Départements: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.

Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1<sup>er</sup> du mois.

On s'abonne: à Paris, chez MM. FIRMIN-DIDOT Frères, Fils et C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, et, dans les Départements, chez tous les libraires et directeurs de la poste.

**A VENDRE:**

ETUDE de M<sup>r</sup> Bellando, Notaire (Monaco).

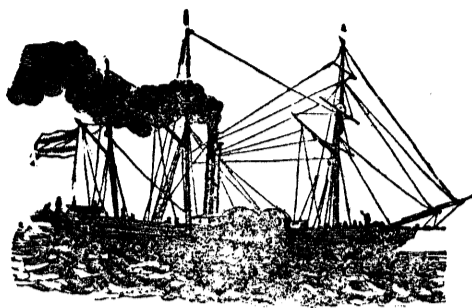
**A VENDRE OU A LOUER JOLIE VILLA**  
près du Casino.

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo. S'adresser pour les renseignements: à M. Marquet, entrepreneur à Monaco, ou à M. Lavittonnière, employé au Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

**CORRESPONDANCE**  
**entre Nice & Monaco.**



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit:

DÉPARTS DE NICE:

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.

DÉPARTS DE MONACO:

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

**OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO**

DÉPART TOUS LES JOURS.

De Nice à 10 heures du matin; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux: à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

**Omnibus entre Monaco & Menton**

DÉPARTS DE MONACO:

1<sup>er</sup> Départ 8 h. du m. — 2<sup>e</sup> départ 1 h. du soir.  
3<sup>e</sup> — 4 h. du soir. — 4<sup>e</sup> (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON:

1<sup>er</sup> départ 10 h. du matin — 2<sup>e</sup> départ 1 h. du soir  
3<sup>e</sup> — 4 h. 1/2 du soir — 4<sup>e</sup> — 7 h. —

Prix des places: fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

**HOTEL DU PRINCE ALBERT**

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Livraison de bière à domicile.

**VILLA BELLA**

Appartements meublés, Pension des Familles

Quartier des Moulin

Situation exceptionnelle avec vue splendide sur la mer. Pianos et musique.

**JOLIES VILLAS** POUR 22,000 FRANCS.

Facilité de paiement. — S'adresser à M. de Millo.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE RUSSIE, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

**BAINS DE MER DE MONACO**

SAISON D'HIVER 1867-68.

Grand établissement Hydrothérapique à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT-DHERCOURT.

Bains de mer chauds. — Salles d'Inhalation. — Bains de vapeur.

La contrée de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord: sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant et Café. — Cabinets particuliers. Cuisine française.

La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — Station Télégraphique.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures; de LYON en seize heures; de MARSEILLE en six heures.